

France-Marseille: Refuse and waste related services**OJ S 126/2014 04/07/2014****Contract award notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Cte Urbaine MPM

Postal address: Les Docks, atrium 10.7 - 1er étage 10, place de la Joliette - BP 48014

Town: Marseille Cedex 02

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction des affaires juridiques - service des marchés

For the attention of: M. le président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant agissant par délégation

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.marseille-provence.com>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.marseille-provence.com>**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title**

Plateforme de réception et tri pour la valorisation de végétaux, gravats et encombrants.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: territoire MPM, 13000 Territoire MPM

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

le présent marché a pour objet la mise à disposition d'installations destinées à accueillir, en vue de leur tri et de leur valorisation des déchets:

- des services techniques de MPM et de ses communes membres ainsi que leurs prestataires, autorisés par Mpm,

- d'administrations publiques et d'associations autorisées par Mpm,
- des artisans et commerçants situés sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

Ce marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, conclu avec un opérateur économique et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence, doit être regardé comme un accord-cadre au sens de la directive 2004/18 du 31 mars 2004

Il n'est pas prévu la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires.

Délai d'urgence: non

le marché n'est pas un marché passé pour l'achat d'énergie.

Le marché n'est pas un marché à tranches.

Le marché n'est pas une convention de prix associée à des marchés type

II.1.5. CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. La Valeur technique (cf. Informations complémentaires) (en%). Weighting 30
2. Le prix, apprécié au regard du bordereau des prix unitaires et du détail quantitatif estimatif (en%). Weighting 60
3. Critère environnemental (cf. Informations complémentaires) (en%). Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2013-169-PF

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 240-417437](#) of 11.12.2013

Section V: Award of contract

Contract No: 14 069

Lot No: 1

- Lot title: Plateforme de réception et tri pour la valorisation de végétaux, gravats et encombrants - Lot 1
- Zone Nord : 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements de Marseille, et les communes de Septèmes- les-Vallons et Plan-de-Cuques

V.1. Date of conclusion of the contract

6.6.2014

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 2

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Silim environnement

Postal address: 58 avenue de Boisbaudran, ZI de la Delorme

Town: Marseille Cedex 15

Postal code: 13344

Country: France

V.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot:

Value: 15 664 772 EUR

excluding VAT

Total value of the procurement:

Value: 15 659 150 EUR

excluding VAT

If annual or monthly value:

Number of years: 4

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Contract No: 14 070

Lot No: 2

- Lot title: Plateforme de réception et tri pour la valorisation de végétaux, gravats et encombrants - Lot 2
- Zone Sud : 5ème, 6ème, 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 11ème, 12ème arrondissements de Marseille et la commune d'Allauch

V.1. Date of conclusion of the contract

6.6.2014

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 3

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Onyx Méditerranée

Postal address: 783 avenue Robert Brun, ZI Camp Laurent

Town: La Seyne-sur-Mer

Postal code: 83507

Country: France

V.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot:

Value: 13 327 028 EUR

excluding VAT
Total value of the procurement:
Value: 11 993 128 EUR
excluding VAT
If annual or monthly value:
Number of years: 4

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

En application des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics, le marché est un marché à bons de commandes sans montant minimum et avec un montant quadriennal maximum fixé à :

lot 1 : 20 000 000 EUR HT - lot 2 : 20 000 000 EUR HT

Le jugement des offres s'est effectué à partir des critères pondérés suivants :

1- Valeur technique 30 %

Ce critère sera apprécié au regard des sous critères pondérés suivants :

A - Capacité des sites proposés à accueillir les apporteurs et les flux de déchets (accès, organisation des sites, moyens et capacités d'accueil, circulations, aires d'accueil): 15 %.

B - Organisation proposée pour le tri et la valorisation des déchets (moyens et méthodes de tri et transfert, filières et taux de valorisation visés) : 15 %

2- Prix 60%

3- Critère Environnemental 10 %

Modalités de consultation du marché : Le marché peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole Direction des Affaires Juridiques, Service des Marchés

Les Docks - atrium 10.7,

B.P. 48014, 13567 Marseille Cedex 02

Tél. : 0491999933 - télécopieur : 0491997196

Du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés), aux heures suivantes : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur rendez vous.

Une demande en ce sens doit être au préalable adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou par télécopieur à l'adresse indiquée ci-dessus.

Médiation :

- mission de conciliation : tribunal administratif Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'art L.211-4 code justice administrative

- pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'art 127 du code des marchés publics : préfecture de région bd Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20 Tel : 0484354000 Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>.

Suite : rubrique Introduction des recours :

- Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution no : 238 A, annonce no 112 du 11.12.2013.

Parution no : 238 B, annonce no 128 du 11.12.2013.

Références de publication rectificative

Parution no : 248 A, annonce no 219 du 26.12.2013.

Parution no : 248 B, annonce no 283 du 26.12.2013.

Parution no : 20 A, annonce no 182 du 29.12.2014.

Parution no : 20 B, annonce no 269 du 29.1.2014.

Parution no : 246 A, annonce no 108 du 21.12.2013.

Parution no : 246 B, annonce no 109 du 21.12.2013.

Parution no : 29 A, annonce no 115 du 11.2.2014.

Parution no : 29 B, annonce no 180 du 11.2.2014.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 1.7.2014.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: - un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation ;

-le recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat ;

-tout concurrent évincé de la conclusion du contrat est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires ; Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

A partir de la conclusion du contrat, tout concurrent évincé auquel ce recours est ouvert n'est

plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.(CE 16 juillet 2007 Société Tropic travaux signalisation)

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

1.7.2014